



LA SAINTE AMPOULE



N° 290 Janvier-Février 2026 – prix de revient : 0,50 €

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima

1, rue de la Victoire – 51360 Val de Vesle – tél. : 03 26 61 70 71

Etre ou ne pas être

Une journaliste américaine a demandé au cardinal Fernández comment le titre de corédemptrice pouvait être « *toujours inopportun* », alors qu'il a été utilisé par des saints, des docteurs et même par le magistère ordinaire. Le prélat a répondu sans sourciller qu'ici « toujours » signifie « dorénavant ». Autrement dit : le titre de corédemptrice n'est pas toujours inopportunité dans le passé, mais il l'est toujours pour l'avenir. On est donc porté à croire que Marie est co-rédemptrice jusqu'à Jean-Paul II, mais qu'elle ne l'est plus désormais.

Le cardinal nous rassure en ajoutant : « ...au sein de votre groupe de prière ou entre amis, vous pouvez utiliser ce titre de corédemptrice, mais il ne sera pas utilisé officiellement, c'est-à-dire ni dans les textes liturgiques ni dans les documents officiels. » Alors la Vierge Marie peut être corédemptrice officieusement, mais pas officiellement.

Étrange attitude pour le préfet du Dicastère pour la doctrine de la foi de qui nous attendons qu'il nous dise si une doctrine est vraie ou si elle fausse et non si elle va plaire au monde. Apparemment la vérité n'intéresse plus, le souci c'est « l'opportunité », le regard des autres sur les vérités de Foi que nous professons. On est loin de saint Paul qui prêche « *un Christ crucifié, scandale pour les Juifs et folie pour les Gentils* » (1 Cor. I, 23). La doctrine de l'Église dérange, ce n'est pas nouveau, notre Maître a été crucifié pour cela. Cependant il nous faut la professer, « *Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé.* » (Matt. XXVIII, 19-20)

Une grande part des évêques au deuxième concile du Vatican voulait que cette doctrine de Marie corédemptrice soit définie par l'Église. Elle était déjà prêchée depuis longtemps, c'est certainement ce qui retient le cardinal de produire une condamnation. On préfère la ruse sournoise, il ne faut plus en parler. Ce dont on ne parle plus s'oublie, la corédemption disparaîtra.

Et pourtant cette coopération de la Vierge Marie semble parfaitement dans l'ordre divin. A Adam Dieu

donna une aide, Eve. C'est elle qui la première porta la main sur le fruit défendu, en mangea et en proposa à son époux. Mais ce n'est que lorsqu'Adam en mangea à son tour que fut consommé le péché originel. Dieu reprend le même schéma pour réparer ce péché. Il crée une nouvelle Eve, Marie, aide pour le nouvel Adam, Jésus. C'est elle qui porte le fruit de vie, qui l'amène dans le monde, le présente dans le temple du Seigneur, elle encore qui subit la persécution d'Hérode et doit fuir en Égypte, et commence son immolation offrant tout avec la perfection



d'une âme qui n'a point besoin d'être rachetée puisque par privilège spécial ce rachat a été anticipé. Mais c'est quand Jésus offre son sacrifice que toute la rédemption s'accomplit. Comme le péché originel est l'œuvre d'Adam chef de l'humanité, avec la coopération d'Eve, la rédemption est l'œuvre du Fils de Dieu fait homme avec la coopération de Marie.

Nous aussi d'une certaine façon nous coopérons à notre rédemption, « *ce qui manque aux souffrances du Christ, je le complète dans ma chair pour Son corps, qui est l'Église.* » (Col. I, 24) Non pas que les souffrances et l'offrande du Christ soient insuffisantes, mais Dieu veut notre participation, notre petite goutte d'eau ajoutée à l'océan de sa satisfaction. Mais pour nous c'est l'action d'une âme pécheresse qui a besoin d'être rachetée, tandis que pour la Vierge Marie c'est une âme qui n'a pas besoin d'être rachetée. Si elle est bien rachetée par les mérites de Jésus Notre Sauveur qui lui sont appliqués de façon anticipée ; au moment où la Vierge agit elle n'a pas besoin d'être purifiée et donc son offrande prend une toute autre valeur que la nôtre. C'est l'offrande d'une âme pure et immaculée, qui n'a jamais connu le péché, comme l'âme du Christ. C'est pourquoi les théologiens parlent de corédemption.

Loin de diminuer la grandeur de Jésus, cela magnifie la bonté et la sagesse divine : « *là où la faute a abondé [en Eve], la grâce a surabondé [en Marie].* » (Rom V, 20)

Abbé Jérôme Bakhmeteff

En l'honneur de Marie, Médiatrice de toute grâce !

La Très sainte Vierge a subi un affront tristement célèbre en cette fin d'année 2025. En effet, le 4 novembre dernier, le Dicastère pour la Doctrine de la Foi a publié une « Note doctrinale sur certains titres mariaux qui se réfèrent à la coopération de Marie à l'œuvre du salut ». Ce texte enseigne que « l'utilisation du titre de "Corédemptrice" pour définir la coopération de Marie est toujours inopportun », et qu'une « prudence particulière s'impose dans l'application de l'expression "Médiatrice" à Marie ». Son titre de "Médiatrice de toute grâce" sur les lèvres et dans les cœurs de tous les chrétiens jusqu'alors, trouve ses racines dogmatiques spirituelles chez beaucoup de papes et de saints Docteurs. Saint Pie X avait sur sa table de chevet "Le Traité de la vraie dévotion à Marie" pensé et rédigé par saint Louis-Marie Grignon de Montfort.

Prononcer le nom de ce saint évoque à notre esprit la dévotion mariale la plus profonde qui soit. Sans conteste il fut l'un des grands chantres de Marie. Sa vie et ses livres le montrent à l'envie, et l'Eglise a donné son *Nihil obstat* pour le plus grand bonheur des âmes de notre temps.

Mais quelle est la spécificité de la dévotion mariale montfortaine ? Deux points peuvent retenir notre attention : elle vient se fondre dans l'enseignement multiséculaire de l'Eglise et sa pratique amène à une cohabitation journalière avec Marie.

Prier Marie selon Montfort, c'est poursuivre en pratique son catéchisme :

La vie de Saint Louis-Marie est toute empreinte de faits extraordinaires et admirables. A lire sa vie, on serait tenté de penser que ce Saint, par trop contemplatif, ne peut être suivi. La forte senteur surnaturelle diffusée par sa personne introduit dans les esprits qui le côtoient de loin, une gêne, voire une certaine peur qui pousserait à le fuir. Et pourtant... Si l'on se penche sur les missions et les écrits qu'il nous a laissés, force est de constater que l'enseignement donné tout au long de ses pérégrinations apostoliques garde ce parfum d'équilibre propre à celui de l'Eglise. Et c'est davantage la mortification de la volonté propre qui se retrouve dans ses propos que l'encouragement aux grandes austérités. Ses prédications, comme ses livres, s'articulaient autour du renouvellement des promesses du Baptême. Pour notre saint une seule chose compte : revenir à Jésus dans une union toujours plus intime en passant par Marie. La Sainte Vierge devient le moyen le plus adapté pour nous faire quitter le vieil homme et revêtir le nouveau.

Cet homme nouveau est animé de l'Esprit de la Sagesse éternelle. S'en revêtir constitue l'union à la Sagesse éternelle d'où le premier livre du saint : *L'amour de la Sagesse éternelle*.



Or cette union est le but de toute la vie du catholique. En cela, il est le fidèle enfant de notre Sainte Mère l'Eglise. Pour parvenir à cette union il propose la dévotion vraie à Marie.

Décrise dans son *Traité de la vraie dévotion à Marie*, la vraie piété mariale constitue le chemin rapide et efficace pour atteindre Jésus. Très concret, le Saint propose une consécration de l'âme à la Sagesse éternelle par les mains de Marie.

N'est-ce pas la reproduction du Baptême suivi de la consécration à Marie réalisée par l'enfant de quelques jours ? Une objection surgira peut-être : à quoi cela sert-il de recommencer ?

La dévotion montfortaine ou la cohabitation avec Marie :

Le bébé au moment de son baptême n'a pas la conscience de l'implication de son engagement. Il est devenu enfant de Marie sans doute, mais ce n'est que plus tard qu'il se rendra compte du bonheur et des devoirs qu'engendre cette double filiation. Saint Louis-Marie de Montfort offre aux catholiques de se consacrer à Jésus par les mains de Marie pour vivre davantage cette première donation. Dans la vie quotidienne, cette consécration se traduira par une amitié douce et forte envers notre Mère du Ciel. Comment ? Par des marques de dévotion vraies et régulières comme le chapelet tous les jours, l'offrande de toutes ses actions à Marie, leur réalisation avec elle, en elle et par elle. L'amour de l'âme envers sa Reine devient si puissant que la Sainte Vierge lui devient omniprésente. Ses pensées s'échappent fréquemment du monde pour s'élever vers la bien-aimée. Les souffrances et les croix de tous les jours sont vécues avec Marie souffrante au pied de la Croix. Car saint Louis-Marie précise bien que cette dévotion ne supprime pas les croix. Cependant cette présence de la Sainte Vierge donne le courage et la joie de les supporter avec mérite. Les joies simples du quotidien trouvent leur plénitude et leur équilibre dans l'union à celles de Marie au Ciel.

Cette manière de vivre correspond à la pensée montfortaine. Reprise chaque matin, la consécration donne l'enthousiasme et la volonté nécessaire pour devenir toujours plus uni à Jésus-Christ.

Les malheurs de notre temps, ce coup de Rome porté contre l'honneur de Marie, poussent à la crainte et au désespoir. La conservation de la joie vraie et pure réside dans l'attache forte à notre Mère du Ciel. Marie est « la Mère du bel Amour, de la crainte et de la sainte Espérance ». Saint Louis-Marie nous la propose tout spécialement pour ces moments difficiles que nous vivons. Il faut vouloir la faire notre Médiatrice quotidienne, car elle nous l'a assuré : « A la fin mon Cœur immaculé triomphera » !

Abbé Mathieu de Beaunay

La médiation de toute grâce de la Mère de Dieu



Le Christ est médiateur entre Dieu et les hommes. Cet office de médiateur consiste à unir les deux parties entre lesquels il est placé. Pour cela, le médiateur a besoin d'avoir une certaine union avec les deux parties, mais aussi d'être distinct de l'une et de l'autre.

Le médiateur exerce son office en transmettant à une partie ce qui appartient à l'autre : d'où la médiation ascendante, i.e. des hommes à Dieu, et la médiation descendante, de Dieu aux hommes. Il appartient au Christ, l'homme-Dieu, d'être médiateur entre Dieu et les hommes, mais il peut y avoir des médiateurs secondaires auprès de lui :

- soit de manière *dispositive*, en préparant et aidant les hommes à recourir au Christ ;
- soit de manière *ministérielle* comme instrument de la communication de ce qui vient de Dieu : c'est la définition même du prêtre.

Le Magistère, les Pères et les docteurs attestent le fait de la médiation

À ce propos, Léon XIII écrit dans l'encyclique *Octobre mense* : « Rien ne nous est accordé que par Marie, Dieu l'ayant disposé ainsi. »

Saint Pie X, dit de Marie dans *Ad diem illum* qu'elle est « auprès de son Fils unique la très puissante médiateuse et avocate du monde entier », qui reprend la bulle *Ineffabilis* de Pie IX pour la proclamation de l'Immaculée conception de la Très Sainte Vierge.

Enfin Benoît XV a institué en 1921 la fête de Marie médiateuse de toutes grâces.

De nombreux Pères de l'Église évoquent cette médiation de la Mère de Dieu.

Saint Grégoire de Nazianze († 390) dit : « On sait que la grâce divine nous vient par votre intermédiaire. »

Saint Éphrem († 373), grand docteur marial la loue : « Salut, Médiatrice excellente entre Dieu et les hommes. »

Saint Venant Fortunat († 609), dit dans l'*Ave maris Stella* : « Demandez pour nous toutes les grâces. »

Saint Modeste de Jérusalem († 634), à son tour déclare : « Les dons célestes sont distribués par elle au genre humain. »

Saint Germain de Constantinople († 733) : « Elle a

été médiatrice d'abord par son enfantement surnaturel, et elle l'est maintenant par l'intervention de sa maternelle protection. »

Les docteurs médiévaux enseignent aussi cette vérité : saint Bernard, saint Albert le Grand, saint Bonaventure et d'autres. Ils utilisent les images de l'aqueduc et du cou, Jésus étant la tête de l'Église. Toute grâce passe par Marie. Saint Bonaventure précise que Marie communique la grâce, « non par mode de principe, mais par mode de mérite », « non par infusion, mais par impétration ».

Saint Robert Bellarmin et saint François de Sales soutiendront la médiation de Marie contre les protestants. Et jusqu'au XXe siècle, c'est l'avis unanime des papes, des évêques, des théologiens et des prédicateurs. Entre les deux guerres, le cardinal Mercier lance une pétition signée par plus de 500 prélat pour demander à Rome la définition solennelle de la médiation de Marie.

La théologie montre la possibilité de cette médiation

La Mère de Dieu est unie à Dieu par sa *maternité divine* même, par les affinités qui en découlent, et par sa *sainteté* qui fait qu'en elle, rien ne déplaît à Dieu. Elle est par ailleurs unie aux hommes par sa *nature humaine*, et elle aussi rachetée comme eux, même si c'est d'une manière très particulière.

Mais il faut ajouter que Marie se distingue de Dieu en qualité de *créature*, de même qu'elle se distingue des hommes par sa *sainteté éminente* et sa *place singulière* dans la Rédemption, puisqu'elle a participé à l'acte rédempteur avec son divin Fils.

Enfin, elle est désormais dans l'état de bienheureuse, au Ciel, ce qui la distingue des hommes qui pérégrinent ici-bas, ceux que l'on nomme les « viateurs » – de *via*, le chemin.

La possibilité que Marie soit médiatrice secondaire entre Dieu et les hommes, est ainsi établie.

Il est convenable que Marie soit médiatrice

Mais il faut aller plus loin et montrer que cela convient, autrement dit que le plan de Dieu en tire une harmonie particulière.

Cette convenance se tire d'abord de l'image révélée de nouvelle Ève appliquée à Marie : c'est par Ève que le péché a été transmis à toute l'humanité, et l'ordre de la réparation est parallèle à l'ordre de la chute. C'est par Marie que le rédempteur et le médiateur a été donné à toute l'humanité,

De plus la Vierge Marie a mérité ces grâces, il convient donc qu'elle les distribue. Les arguments des Pères et des théologiens exposent divers arguments de cette convenance.

Notamment parce que sa médiation est le prolongement naturel de sa corédemption. La Vierge n'est pas seulement un instrument utilisé par le Verbe pour se donner un corps humain. La coopération de Marie est beaucoup plus profonde. Son *Fiat* a été prononcé en pleine connaissance de cause, et sa compassion a été une union

morale dont le mérite et la satisfaction ont, par disposition divine et du fait de la charité unique de Marie, une portée universelle.

C'est pourquoi, celle qui a une telle part dans le commencement et le sommet de cette œuvre ne peut être tenue à l'écart de sa consommation, i.e. l'application des mérites aux âmes, la Rédemption subjective, puis leur gloire au Ciel. Cette œuvre est une médiation : donner aux hommes ce qui vient de Dieu.

Comment la médiation de Marie s'exerce-t-elle ?

Durant sa vie terrestre : par sa prière, sa compassion et ses mérites de corédemptrice. Après l'Assomption, elle coopère à la rédemption subjective.

– À la médiation *ascendante*, car la Vierge Marie présente les prières des hommes à Dieu, les appuie et les fait aboutir : « les vœux qui seraient accueillis avec moins de faveur de la part de gens indignes [sont] grâce à la recommandation de sa très sainte Mère, reçus par Dieu avec la plus grande faveur et exaucés ». (Léon XIII, *Octobri mense*, 22 septembre 1891)

De plus sa sollicitude tend à rendre meilleurs les hommes, pour que leurs prières soient plus agréables à Dieu. Il faut ajouter que la Mère de Dieu présente également les mérites des hommes à son Fils. Enfin et surtout, elle s'unit au sacrifice de la Messe.

– À la médiation *descendante*, car Marie participe à la distribution des grâces, même celles méritées par les autres saints, comme ministre, dispensatrice, distributrice, trésorière.

Il faut remarquer que cela concerne toutes les grâces (Léon XIII, Benoît XV, Pie XI, Pie XII). Cela a commencé lorsque, déjà Mère de Dieu, Marie a eu connaissance des besoins spirituels des âmes. Quant aux grâces sacramentelles, on considère que Marie dispose les âmes à les recevoir – la conversion des pécheurs les conduits à la confession par exemple. Cette distribution s'applique à toutes les âmes, même celles du Purgatoire, comme l'enseignent saint Pierre Damien ou saint Alphonse de Liguori.

Marie intercède également pour les hommes, d'une manière universelle et toute-puissante. Toute grâce nous est accordée par l'intercession de la Vierge.

La corédeemption étant secondaire par rapport au Christ, la médiation de Marie est une médiation subordonnée et non nécessaire par rapport à l'office de médiateur de Jésus-Christ. La Mère de Dieu ne produit certes pas la grâce, mais elle la confère aux hommes comme cause.

La médiation de toutes grâces est une vérité certaine qui fait partie de la doctrine catholique ; elle est même “définissable” (c'est-à-dire susceptible d'être proclamée comme un dogme catholique), car elle est implicitement révélée dans les titres donnés traditionnellement à la Vierge. De plus, les Pères et les docteurs, la liturgie et les papes, l'enseignent habituellement, de sorte que l'on peut affirmer que cette vérité a été crue partout, toujours et par tous.

Abbé Arnaud Sélégny

Sessions pour Fiancés

à la Martinerie, près de Châteauroux (36)

Samedi 31 janv. et dimanche 1er fév. 2026



Communication dans le couple
Rôle du père et de la mère
Morale conjugale
Organisation matérielle

Formation et conseils pour fonder un foyer solide
par des époux chrétiens et des prêtres de la FSSPX

Conférences - Temps libres - Librairie - Entretiens



Renseignements et inscriptions en ligne : www.m-c-familles.fr
Tél. : 01 75 50 84 86 - Email : contact@m-c-familles.fr

VII^e Université d'hiver de la FSSPX

du 6 au 8 février 2026

Le Bonheur : entre mythe et réalité



Domaine de la Martinerie
École Saint-Michel
36130 Montierchaume

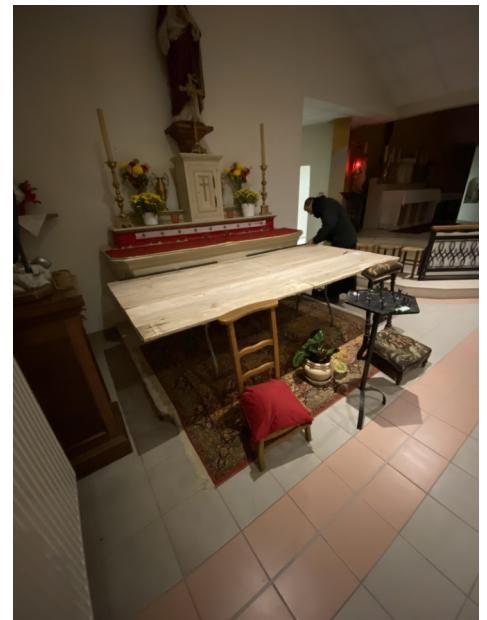


07 65 73 66 13
udt-fsspx.fr
udtfsspx@gmail.com

Chronique du Prieuré

Avec les fêtes qui ouvrent le mois de novembre, vous êtes nombreux à tenter d'obtenir les indulgences plénières pour les âmes du Purgatoire par la visite des cimetières.

Au prieuré, les travaux ou préparatifs du déménagement pendant la présence des ouvriers continuent dans un rythme soutenu.



Le vendredi 21 à l'Ecole Saint-Rémi, les Mères et les élèves offrent un joli spectacle en l'honneur de sainte Cécile. Par la suite sont proposés un marché de Noël ainsi qu'une collation sympathique. Les objets réalisés par les sœurs et les mamans de l'école font l'admiration de tous. Bilan de la journée : c'est une réussite ! Aussi une pensée jaillit de tous les coeurs conquis : quel bonheur d'avoir cette école de religieuses pour nos enfants !



Le samedi 29 à l'Ecole Saint-Rémi, monsieur l'abbé Sélégny prêche une récollection sur l'essentiel de notre vie ici-bas : la vie théologale. Le but étant, bien sûr, d'ouvrir les âmes au grand mystère de Noël.



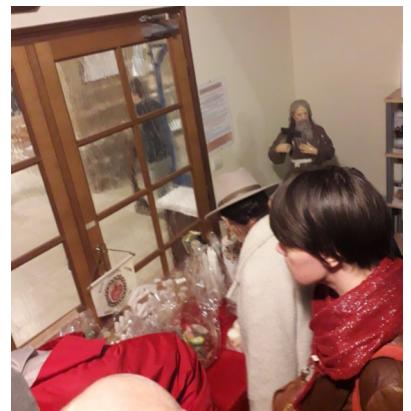
Le soir, au prieuré, le Cercle Saint-Remi se réunit pour suivre une conférence-diaporama sur le Chinois et sa langue. D'emblée le conférencier, Monsieur Allard, conquiert son public par une interaction bienvenue et simple, ainsi que par une quantité de souvenirs variés rapportés du pays . L'attention est là, l'ambiance est chaleureuse avec le feu qui crépite dans l'insert. Le dimanche 24, les Troyens se retrouvent autour d'une table pour suivre le diaporama déjà présenté la veille. L'ambiance est identique dans sa simplicité et sa bonne humeur !



Le samedi 14 à Charleville, quelques fidèles pleins d'entrain se retrouvent pour le grand ménage de la chapelle. C'est l'occasion de faire connaissance avec la "tomme ardennaise" délicieuse !



Courant décembre, l'habitude est prise maintenant, les sœurs de l'école proposent leur marché de Noël dans nos différentes chapelles. C'est toujours un plaisir de les accueillir en reconnaissance pour le travail fourni auprès des familles.



Durant la semaine du 24 novembre, l'abbé de Beaunay s'absente pour aller suivre une session de Théologie sur la manière de bien prêcher. Hum, à vous, chers fidèles, de dire si cela a porté des fruits...!

Le lundi 8, les Mères et les élèves de l'Ecole Saint-Rémi partent en pèlerinage de fin de trimestre. Le temps est en accord avec la bonne ambiance de la petite troupe !



ne en cette nuit étoilée. Une double ligne de torches forme la haie d'honneur suivant le brancard illuminé.

Le soir, les fidèles des diverses chapelles se réunissent autour de leur prieur pour fêter l'Immaculée dans les rues de Reims. Le temps clément encourage adultes et enfants. Chacun est heureux de louer par des cantiques notre Mère bénie trônant sur sa calèche joliment décorée. Un cortège de petites filles costumées entourent le brancard et une escouade de céroféraires prévient les pas de la Rei-



Comme l'an passé, la procession achève sa marche au pied de la cathédrale et se disperse pour laisser la place à un vin chaud bienvenu en ce début de soirée !



Le samedi 21, le Cercle Saint-Rémi se rend à Reims vers 15h à la Patinoire Albert I^{er}. Il envahit la piste... Il faut croire que l'ambiance est bonne car il quitte les lieux à 18h seulement, et encore poussé par les employés qui veulent fermer...! La soirée commence avec une flute de champagne au chalet "Révolte", logé au milieu du Marché de Noël, et elle s'achève autour d'un bon repas dans un petit roulier Place d'Erlon.

Les vacances de Noël ont commencé. Pour beaucoup, c'est le moment des retrouvailles en famille en divers coins de France. Pendant ce temps, vos prêtres visitent des confrères ou des familles, participant ainsi à la joie de tous en ce temps de Noël si agréable et joyeux !



Quelques dates à retenir

- Samedi 11 janvier :** assemblée générale de l'Association Saint-Bernard, à Troyes.
- Dimanche 18 janvier :** confirmations à Reims par Monseigneur de Galarreta à 16h00.
- Samedi 31 janvier :** réunion du Cercle Saint-Rémi au prieuré, conférence sur la fin de vie.
- Dimanche 8 février :** engagement dans le Tiers-Ordre de la Fraternité à Charleville.
- Mercredi 18 février :** Mercredi des Cendres, jeûne et abstinence obligatoire.
- Samedi 21 février :** réunion du Cercle MCF.
- Samedi 28 février :** sortie du Cercle Saint-Rémi.

Messes dominicales

& Jours de fêtes d'obligation

Reims (51)

Eglise
Notre Dame de France
8, rue Edmé Moreau

Confessions : 9h15
Messe : 10h00
(11h15 en juillet et août)

Charleville (08)

chapelle Saint-Walfroy
20, rue de Clèves
(03 26 61 70 71)

Confessions : 9h30
Messe : 10h00
(8h45 en juillet et août)

Troyes (10)

Chapelle Saint-Bernard
28, rue des Prés l'Evêque

Confessions : 17h30
Messe : 18h00

Saint Quentin (02)

Chapelle
de l'Immaculée Conception
38, rue des Patriotes

Confessions : 10h30
Messe : 11h00

Le Hérie la Viéville (02)

Cours
Notre-Dame des Victoires

Confessions : 8h00
Messe : 8h30

Informations

Prieuré : 03 26 61 70 71
51p.valdevesle@fsspx.fr
Abbé Bakhmeteff : 06 99 45 09 32
j.bakhmeteff@fsspx.email
Abbé de Beaunay : m.debeaunay@fsspx.email

Intentions Croisades

Croisade Eucharistique



Janvier : Pour les missionnaires de la Fraternité

Février : Pour les catholiques qui ne vont plus à la messe

Croisade du Rosaire



Janvier : pour les missionnaires et les pays de mission

Février : en réparation du découronnement de la Sainte Vierge par le texte de Rome du 4 novembre 2025

Tous les vendredis : la conversion des musulmans

Messes en Semaine hors vacances

	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
Reims		Confessions : 18h00 Messe : 18h30		Salut du TSS : 18h00 Messe : 18h30	Confessions : 18h00 Messe : 18h30	Confessions : 10h30 Messe : 11h00
Val-de-Vesle			Messe : 7h15			
Prunay	Messe : 7h20	Messe : 7h20	Messe : 11h15	Messe : 7h20	Messe : 8h45	

Attention : Ces horaires étant soumis à de possibles variations, il est préférable de consulter les annonces de la semaine ou de se renseigner par téléphone au 03 26 61 70 71. Merci de votre compréhension.